



XXXXXX ne respecte pas ses clients

Par **Argos06**, le **01/12/2017** à **16:56**

Bonjour à tous.

Pour témoigner du manque total de respect de la société xxxxxx à l'endroit de ses clients, qu'elle ignore superbement.

En juillet 2017, un réfrigérateur américain commandé (commande n° 36502035) sur le site Web xxxxxx nous a été livré.

Les frais de livraison ont été réglés à xxxxxx.

Durant la livraison, un seuil en marbre a été endommagé, un des livreurs ayant laissé choir le réfrigérateur sur ce seuil. Les dégâts s'élèvent à 320 euros, ignorés par xxxxxx.

Nous avons téléphoné à 5 reprises au service consommateur. Sans succès.

On nous a assuré qu'un responsable reviendrait vers nous, pour régler la situation et nous indemniser du préjudice subi. Jamais personne n'est revenu vers nous.

C'est réellement faire peu de cas de sa clientèle et ignorer ses obligations.

Nous n'en resterons pas là mais nous souhaitons évoquer ce mépris que xxxxxx affiche à l'endroit de ses clients.

Par **Lag0**, le **01/12/2017** à **17:03**

Bonjour,

Vous êtes sur un forum juridique destiné à vous aider dans vos démarches juridiques et vous renseigner sur vos droits.

Pour cela, nul besoin de citer les noms de marques ou de personnes.
Quelle est exactement votre question ?